



Paris, le 12 Mai 2026

M LAIGNEL
secrétaire académique

Aux collègues syndiqué.es,
Aux élu.es du syndicat dans les instances
consultatives

Cher·e·s Camarade,

Tu es convoqué·e à notre congrès académique qui se déroulera le:

VENDREDI 05 JUIN 2026
de 9h30 à 16h30
à l'École Boule
Salle des Actes
19 rue Pierre Bourdan
75012 PARIS

Notre congrès académique préparera ainsi le Congrès national extraordinaire du SNASUB-FSU qui se tiendra à Paris, le 11 juin 2026. C'est un moment très important de notre vie syndicale, que nous voulons démocratique.

Chaque syndiqué·e a la possibilité de s'exprimer en y participant. Nous vous attendons nombreuses et nombreux pour venir débattre et proposer, élaborer ensemble la motion revendicative devant porter des mandats clairs, qui nous permettront de mener à bien la défense collective et individuelle des collègues de nos différents secteurs professionnels.

Ordre du jour :

9h30 – Accueil des participant·es / émargement

10h –10h30 Introduction et situation générale

- contexte Éducation nationale et académie ;
- préparation des élections professionnelles ;
- enjeux syndicaux de l'année 2026-2027.

10h30-11h00

Fonctionnement national du SNASUB-FSU

- présentation de la modification du règlement intérieur ;
- échanges et débat ;
- vote.

11h00 –12h Vie de la section académique

- organisation militante ;
- renouvellement et répartition des responsabilités ;
- point trésorerie ;
- besoins militants et logistiques ;
- préparation de la campagne électorale.

12h00- Pause repas

14h00-16h30

Organisation et développement de la section académique

- syndicalisation ;
- diffusion militante ;
- outils et communication ;
- présence dans les établissements et services ;
- organisation des secteurs et suivi des dossiers.

Préparation des élections professionnelles

- professions de foi ;
- listes ;
- organisation de la campagne ;
- outils numériques et communication.

Désignation de la délégation académique au congrès national extraordinaire

Validation des candidatures ;

- votes éventuels.

Questions diverses / motions éventuelles / clôture

N'oubliez pas que pour participer aux votes, il faut que vous ayez réglé votre cotisation syndicale 2025-2026.

Si vous ne l'avez pas encore fait, vous pouvez nous l'adresser ou venir tout simplement avec.

Vous avez déjà été destinataires en février puis en mars des Convergences « spécial congrès » Pensez à vous en munir pour nos travaux.

Bien cordialement,
le secrétaire académique